

Le 5 septembre 2014

**Synthèse du RDV du 2 septembre avec Evelyne PORCHER, en charge des recrutements au Groupement d’Employeurs du GE « Pôle Avenir ».**

Le GE Pôle Avenir regroupe des structures en dispense de TVA et en particulier les associations. Il est basé à Rueil Malmaison (92) et intervient à l’échelle de l’ensemble de l’Ile de France.

Pour mémoire, le principe d’un GE est de permettre à des employeurs de se regrouper en constituant une association 1901 qui embauche des salariés et les met à disposition de ses adhérents.

Les salariés n’ont donc qu’un seul employeur, le GE. Ils signent un contrat en CDI avec le GE mais ils travaillent sous la responsabilité opérationnelle des entreprises dans lesquelles ils sont mis à disposition. Les salariés du GE bénéficient de tous les avantages de l’entreprise utilisatrice (restauration, transport, prime de fin d’année…).

Pour ce faire, l’Unadel doit d’abord adhérer au GE (100 €HT / an) et payera au GE le salaire brut de la personne sélectionnée + 15 % de celui-ci pour le GE.

Par exemple, si nous confirmons que notre besoin est d’un cinquième d’un ETP de secrétariat comptabilité à 2500 € bruts mensuels, le coût mensuel pour l’Unadel serait de 500 € + 75 € = 575 € / mois, soit 6900 € / an + 100 € HT = environ 7 000 €.

C’est le GE (Mme Porcher) qui, sur la base de nos besoins, identifie une ou plusieurs personnes susceptibles de nous intéresser pour la fonction à remplir, et qui organise un ou plusieurs entretiens avec nous.

La démarche de sélection peut être assez rapide : l’entretien peut avoir lieu 15 jours après notre confirmation (via adhésion au GE et précisions sur le profil recherché), et la personne recrutée par le GE peut démarrer son travail à l’Unadel 15 jours après.

Madame Porcher pense proposer plutôt une personne expérimentée (par exemple sénior).

Quel est notre besoin a priori : une secrétaire comptable un jour par semaine. Tâches : tri du courrier, classement administratif, édition de factures, relances, gestion des adhésions et saisie comptable (en lien avec Pierre Luc Crosset notre comptable).

La mutualisation est-elle possible avec 4D ? c’est-à-dire permettre à la personne recrutée de travaillée par exemple un jour de plus sur le même site mais pour 4D.. Vaïa Tuuia l’a envisagé mais 4D vient de prendre la décision de recruter un emploi d’avenir.

J’ai dit à Mme Porcher que nous reviendrons vers elle après le 12 septembre (CA).